



## Extrait du procès-verbal de la séance du 2 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du conseil de la mairie d'HERMÉ, sous la présidence de Jean-Pierre BOURLET Maire.

**Étaient Présents :** BOURLET Jean-Pierre, JACQUES Luc, SAINT-CENE Christine, BOURBONNEUX Ghislain, CONDAMINET Véronique, LEULIER Marc, BRACQUEMOND Anne-Laure, LAPORTE Jean-Claude, LE BRISHOUAL Evelyne, ISELIN Patrick, LEFEVRE Janine, BOSSE Dominique, CHAMPEL Jean.

**Absentes excusées :**

Cécile BETTY-LEDUC – Emeline SEUX

**Secrétaire de Séance :** Christine SAINT-CENE

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 16 septembre 2024**

Aucune remarque n'étant émise, le compte rendu de la séance du 16 septembre 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

**DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET**

Le Maire indique au conseil municipal qu'il convient de faire les modifications suivantes au budget.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

	Dépenses	Recettes
article 615231	- 25 000.00 €	
article 64111		+ 8 000.00 €
article 64131		+ 3 500.00 €
article 6451		+ 11 000.00 €
article 6453		+ 2 500.00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal, adopte la décision modificative au budget

**CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique, et notamment les articles L.311-1, L.313-1 et suivants ;

Vu la loi n°2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de Secrétaire de Mairie ;

Considérant que les besoins du service nécessitent la création d'un emploi permanent de rédacteur territorial ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

**article 1 :** de créer un emploi permanent sur le grade de Rédacteur territorial relevant de la catégorie hiérarchique B pour effectuer les missions de Secrétaire Général de Mairie à temps complet à raison de 35 heures.

**article 2 :** de modifier le tableau des emplois comme suit :

Filière	Cadre d'emploi	Catégorie	Grade	Nature des fonctions	Durée hebdo du poste	Temps de travail	Ancien Effectif	Nouvel Effectif
Administratif	Rédacteur territorial	B	Rédacteur	Secrétaire Général de Mairie	35 heures	100 %	0	1

**article 3 :** d'inscrire les crédits nécessaires au budget

**PROJET DE REFECTION DU CADASTRE NAPOLEONNIEN**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une offre qu'il a reçue afin de restaurer le cadastre Napoléonien de la commune. Cette offre porte sur le nettoyage des plans, le comblement des parties abîmées ainsi qu'un rangement dans un porte-folio en carton entoilé avec coins cuir et pièce de titre en couverture. Le devis de Monsieur Thierry SOULET est d'un montant de 7 350.00 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- décide la restauration du cadastre Napoléonien
- dit que les crédits seront inscrits au budget 2025.

### INFORMATIONS DIVERSES

#### ➔ Nettoyage du monument aux morts :

Monsieur le Maire informe la commune qu'il a été sollicité par une entreprise pour faire un nettoyage du monument aux morts. Le conseil municipal, vu l'état du monument, décide de consulter plusieurs entreprises pour son nettoyage et dit que la dépense sera inscrite au budget 2025.

#### ➔ Projet d'aménagement de la route de Bellevue :

Un aménagement de la route de Bellevue est en cours d'élaboration avec le département afin de réaliser des travaux pour supprimer les chaussées inondées et réaliser des améliorations. Les travaux seront exécutés sur le budget 2025.

#### ➔ Rue de la belle épine

Pour information, le début des travaux de réfection de la rue de la belle épine est projeté le 9 décembre prochain selon la météorologie.

#### ➔ Afin de concilier la préservation de la ressource en eau potable et les activités agricoles, deux réunions d'information sont prévues par le S2e77 le mardi 10 décembre prochain :

- de 9 h 30 à 12 h à Soisy-Bouy à la salle Germain-Delor 8 bis rue des écoles
- de 14 h à 16 h 30 à la salle des fêtes d'Everly 1 rue du cimetière

#### ➔ Enquête publique PLUih : Monsieur le Maire rappelle que l'enquête publique concernant le plan local d'urbanisme intercommunal est en cours et prendra fin le 10 janvier 2025. Le dossier est consultable en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

#### ➔ Madame BRACQUEMOND informe que la kermesse de Noël proposée par les écoles d'Hermé, Melz, la garderie d'Hermé et Yapluka se déroulera le **vendredi 13 décembre 2024 à partir de 18h30** et que vous êtes tous invités !! Venez participer : vente d'objets fabriqués par les écoliers, vente de crêpes et vin chaud, stands de jeux gratuits, atelier « déco de Noël » (le bénéfice réalisé sera au profit des écoles)

#### ➔ Intervention de Monsieur Dominique BOSSE : concernant le projet de dévoiement de la ligne de bus 3212 dans le cadre du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial). La communauté de communes a validé ce projet et l'a intégré dans le PCAET fiche 28/40. Une prochaine réunion aura lieu courant décembre.

#### ➔ Intervention de Monsieur BOURBONNEUX concernant plusieurs sujets :

- *Projet de remplacement du chauffage mairie/école :*

Concernant l'audit énergétique : le fonds vert et l'ANCT (agence nationale de cohésion des territoires) ont informé la commune qu'ils pourront prendre en charge les coûts de l'audit ainsi que les coûts d'une prestation d'appui à maîtrise d'ouvrage pour accompagner le projet. Mais du fait des questions budgétaires nationales, les prestations ne pourront commencer qu'en janvier 2025. Il a été choisi d'attendre janvier afin d'avoir une aide sur ces 2 prestations.

- *Projet de Centrale photovoltaïque de Gouaix :*

Le 26 novembre dernier une réunion de lancement du comité du projet a eu lieu avec l'entreprise CVE solar, la communauté de communes Bassée-Montois, la commune de Gouaix et les communes limitrophes Chalmaison, Everly, Jaulnes, Soisy-Bouy et Hermé.  
L'installation couvrira la partie du sol déjà imperméabilisée par l'ancienne usine et produira environ 25 000 MWh/an soit la consommation moyenne d'une ville de 11 500 habitants. La mise en service est prévue pour 2028.

- *Conseil d'école :* A la rentrée 2024 il y a 79 élèves dans le RPI Hermé/Melz sur seine.



La séance est levée à 21 h 45